

Tableau des servitudes

Commune	code INSEE	Servitude de protection des monuments historiques Inscription - classement (AC1) Service territorial de l'architecture et du patrimoine loi du 31/12/1913	Servitude de protection des sites pittoresques – inscription – classement (AC2) DRIEE-IF Loi du 02/05/1930	GRT gaz : périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application: De l'article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 ; de l'article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 ; Du 8 avril 1946 modifiée ; De l'article 25 du décret n°64-481 du 23 janvier 1964 Articles L.555-16, R.555-30 et R.555-31 du code de l'environnement (I3)	RTE : périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application: De l'article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 ; de l'article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 ; Du 8 avril 1946 modifiée ; De l'article 25 du décret n°64-481 du 23 janvier 1964(I4)	Servitudes relatives aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux (A4) article L.215.18 du Code de l'Environnement	Zones où ont été instituées en application de la loi n°62-904 du 4 août 1962 Et du décret n° 64-158 Du 15 février 1964, les servitudes attachées aux canalisations d'eau et d'assainissement (A5) Syndicats intercommunaux ou DDT
Moigny-sur-École	91408	Polissoir dit « Roche Grénolée » (classement) Cadastre Q 244 Arrêté ministériel du 05/11/1973	Vallée de l'Ecole (inscription) arrêté ministériel du 22/03/1978	Canalisation Diamètre Nominal (DN) 100 mm Pression Maximal en Service (PMS) 18,9 bar (Notice technique jointe)	Pas d'ouvrage sur le territoire communal (carte jointe)	- Rivière Ecole Syndicat Intercommunal des Eaux de Vallée de l'Ecole (SIEVE)	- Assainissement Et eau potable : Syndicat Intercommunal des Eaux de Vallée de l'Ecole (SIEVE)
		Château de Courances : Façades et toitures y compris les deux escaliers extérieurs, les communs et des deux pavillons en bordures des douves ; le parc ordonnancé et clos de murs avec pièce d'eau, y compris les douves et l'ancien moulin foulon ; l'allée d'accès dans la perspective de la façade de la cour d'honneur. Cadastre F4, 6, 8, 9, 12, G6 (classement) Arrêté ministériel Du 27/06/1983 <i>Commune de Courances</i>		↑ Arrêté préfectoral n°2015-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/788 Du 29 octobre 2015 Instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel sur le territoire communal.			
		Eglise (inscription) arrêté ministériel Du 06/03/1926					